

Paged DryGuard FR

Contreplaqué résineux, de construction, avec la classe de réaction au feu la plus élevée pour le bois et un revêtement hydrophobe supplémentaire

Contreplaqué en pin, à couche épaisse, protégé en surface par un produit hydrophobe minimisant la perméabilité à l'eau (EN 927- 5) et répondant à la classe de réaction au feu B-s1, d0. Également disponible avec la classification B_{fl}-s1.

La formulation inhibe l'absorption d'humidité et protège contre la croissance des moisissures (EN 927-3) jusqu'à trois mois dans des conditions extérieures, et l'exposition du produit à ces conditions n'a pas d'effet négatif sur la classe de réaction au feu. La durée de protection indiquée s'applique au produit dans son format original (avec les bords protégés). Le revêtement n'affecte pas la perméabilité à la vapeur.

Paged DryGuard FR est un produit prêt à l'emploi, adapté à une utilisation comme panneau de construction imperméable et ignifuge pour les revêtements des toits, des murs, des plafonds et des sols. Il est indéformable, léger et robuste, ce qui se traduit par un confort de travail. Également disponible avec des bords à rainure et languette.

Paged DryGuard FR assure un revêtement sûr de diverses structures dans des applications intérieures et extérieures.

> Avantages :



Fire resistance



Increased resistance
to weather
conditions



Water resistance



Mold resistance



High strength



Ecological
manufacturing
process



Dimensional
stability



> Formats standard* [mm]

2500 x 1250
2440 x 1220
2500 x 625

*Dimensions non standard disponibles sur demande.

> Industries et applications :



Construction



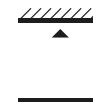
Roof decking



Floor sheathing



Wall sheathing



Ceiling sheathing



Versatile use



Special applications

> Données techniques :

Classe de qualité de surface [EN 635-3]	III
Classe de réaction au feu	B-s1, d0 B _{fl} -s1
Déclaration de performance	Contreplaqué de construction ; CE1
Type de revêtement	Imprégnation hydrofuge et anti- moisissure
Type de produit ignifuge	Imprégnation ignifuge
Couleur du produit	Rouge

ATTENTION ! En cas d'intervention sur le produit par un traitement mécanique, une peinture, un collage, etc., le produit doit faire l'objet d'une nouvelle certification. Veuillez consulter les instructions relatives à la manipulation du contreplaqué incombustible disponibles à l'adresse suivante www.pagedplywood.com.

> Épaisseur, nombre de couches, écarts types, densité [EN 315, EN 323, EN 324]

Épaisseur nominale* (mm)	Nombre de couches de bois (pcs.)	Écart par rapport à l'épaisseur nominale min. (mm)	Écart par rapport à l'épaisseur nominale max. (mm)	Poids (kg/m2)	Densité moyenne** (kg/m3)
12	4	-0,8	+0,6	7,5	550 à 700
15	5	-0,9	+0,7	9,4	
18	7	-0,9	+0,7	11,3	
21	8	-1,0	+0,8	13,1	
24	9	-1,1	+0,9	15,0	
27	10	-1,8	+1,4	16,9	
30	11	-1,9	+1,5	18,8	

* autres épaisseurs et structures spéciales disponibles sur commande

** densité à une humidité de 8 à 12 %

> Valeurs caractéristiques de la résistance à la flexion et du module d'élasticité [EN 789:2005 , EN 1058:2010]

Épaisseur nominale (mm)	Résistance à la flexion MOR [Mpa]	Module d'élasticité MOE [Mpa]
12	II 24,60 ± 16,60	II 10121 ± 2300
15	II 28,00 ± 12,20	II 9220 ± 3567
18	II 25,20 ± 12,80	II 9063 ± 5805
21	II 26,80 ± 17,40	II 9685 ± 3582

> Les valeurs caractéristiques de la résistance à la flexion et du module d'élasticité (EN 789:2005 , EN 1058:2010) pour d'autres épaisseurs de contreplaqué figurent dans la déclaration des performances sur www.pagedplywood.com.

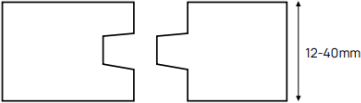
> Écarts dimensionnels du contreplaqué [EN 315, EN 324]

Longueur / largeur	Valeur d'écart
< 1000 mm	± 1 mm
1000 à 2000 mm	± 2 mm
> 2000 mm	± 3 mm

> Tolérances de rectitude des chants et d'équerrage [EN 315, EN 324]

Rectitude des chants et l'équerrage	± 0,1 % ou ± 1 mm/m
-------------------------------------	---------------------

> Disponible en option avec rainure et languette.



> Formats standard*** [mm]

2500 x 1250 2440 x 1220 2500 x 625
--

***Dimensions non standard disponibles sur demande.

> Classe d'émission de formaldéhyde [EN 717-1]

E1

> Classe de qualité d'adhérence [EN 314-2]

CLASSE 3

> Traitement

- Traitement des bords
- Usinage CNC
- Perçage selon les spécifications du client

> Informations complémentaires

1. Conditions générales de vente
2. Déclaration de performance
3. Normes et standards

Scannez le code QR ou cliquez sur le lien : www.pagedplywood.com

Paged
P L Y W O O D

PAGED Plywood S.A.
ul. Mazurska 1
14-300 Morąg

Hotline :
+48 87 425 48 00

pagedplywood.com



Les paramètres présentés dans la fiche technique ont été élaborés conformément aux normes internes de PAGED Plywood S.A. et en référence aux exigences de la norme EN 636 et d'autres normes applicables au contreplaqué.

› Emballage

Le contreplaqué est empilé sur des palettes adaptées à ses dimensions. En fonction des exigences du client et du mode de transport, les colis sont protégés par des cartons et des cerclages. Les chants sont protégés par des cornières. La hauteur d'une palette est de 10 à 12 cm. Les hauteurs standard des colis sont de 60 et 40 cm (sans palette). Le poids moyen d'une palette est de 26 à 30 kg (à l'exception du format 1500 x 3000 mm, qui est d'environ 46 kg). Des chariots élévateurs à fourche sont utilisés pour le chargement dans l'usine : les camions qui collectent le contreplaqué doivent être adaptés au chargement latéral (largeur de chargement minimale: 2,50 m).

› Stockage

Les panneaux de contreplaqué doivent être stockés horizontalement. Ils ne doivent pas être posés directement sur le support mais sur des palettes dont les dimensions doivent être supérieures à celles des feuilles à poser. Il ne faut pas stocker des contreplaqués de tailles différentes, de différents types de bois et de différentes résistances à l'eau dans la même pile. L'emplacement de stockage du contreplaqué doit le protéger de l'exposition directe à l'eau, de l'excès d'humidité et des fortes variations de température. Le contreplaqué doit être stocké dans des locaux fermés où les paramètres de l'air sont contrôlés. La climatisation des locaux est essentielle car elle permet de compenser l'humidité et les tensions dans les feuilles de contreplaqué.

› Transport

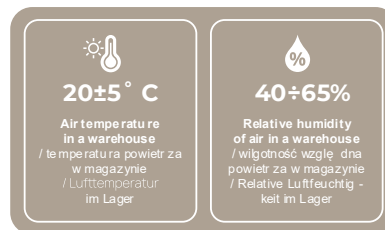
Le contreplaqué doit être correctement protégé pendant le transport. Le chargement et le déchargement doivent être effectués de manière à ne pas endommager les feuilles. Le véhicule transportant le contreplaqué doit protéger le chargement de l'eau, de l'humidité et des intempéries. Les paquets de contreplaqué doivent être empilés horizontalement : pour le transport, nous autorisons l'empilage. Les colis doivent être attachés à l'aide de sangles afin qu'ils ne bougent pas pendant le transport. À l'exception du transport intermodal (en conteneurs), le transport du contreplaqué s'effectue à l'aide de semi-remorques standard qui permettent de décharger le véhicule par le côté de la semi-remorque. La charge maximale est de 24 tonnes brutes (avec l'emballage). Pour le transport intermodal, les valeurs peuvent être plus élevées.

Fiche technique du produit. Date de mise à jour : 09/03/2026

› Hauteur de la palette



› Conditions de stockage



› Sécurité

Le travail doit être effectué conformément aux règles de santé et de sécurité.

› Documents supplémentaires

1. Instructions pour la manipulation des contreplaqués FR
2. Conditions techniques
3. Instructions de stockage du contreplaqué
4. Fiche de données techniques

DISPONIBLE SUR DEMANDE

Paged

P L Y W O O D

PAGED Plywood S.A.

ul. Mazurska 1
14-300 Morąg

Hotline :

+48 87 425 48 00

pagedplywood.com



Les données, recommandations et conseils ci-dessus sont basés sur nos meilleures connaissances, recherches et expériences et sont donnés en toute bonne foi conformément aux politiques de notre entreprise et de nos fournisseurs. Les méthodes proposées sont considérées comme courantes, mais chaque utilisateur de ce matériau doit s'assurer par tous les moyens possibles, y compris en vérifiant le produit final dans des conditions appropriées, que les matériaux fournis sont adaptés à l'usage qu'il souhaite en faire. Ni l'entreprise ni ses représentants autorisés ne peuvent être tenus responsables des pertes subies à la suite d'une utilisation incorrecte ou erronée de son matériel.